Belle-Île. L'indispensable station de sauvetage en mer a besoin d'argent pour acheter un bateau

Les bénévoles, particulièrement motivés, sont en voie de professionnalisation. La station de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) recherche des financements, notamment pour l'acquisition d'un nouveau bateau.



Jean-Pierre Pilliard et François Portugal, trésorier et président de la station de sauvetage de Belle-Île-en-Mer. Ils viennent de présenter une demande de subvention aux quatre maires de l'île. | OUEST-FRANCE

François Portugal et Jean-Pierre Pilliard, respectivement président et trésorier de la station de sauvetage de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) viennent de faire le point sur l'activité déployée en 2020, année qui a vu la disparition brutale du patron titulaire du canot de sauvetage, Ronan Le Roux.

Une équipe particulièrement dynamique

Elle est à ce jour constituée d'une liste d'équipage de 29 membres, tous membres confondus. Le président de la station, François Portugal, et son trésorier également équipier, Jean-Pierre Pilliard, y compris les infirmiers et les mécaniciens. « Le nouveau patron titulaire du canot de sauvetage est Damien Ribouchon. Son second est Charles Roussette. Deux anciens ont rejoint les rangs, ce dont nous les remercions chaleureusement, Jean-Lou Guillaume et Jean-Pierre Nouy. L'idéal pour assurer la transmission aux jeunes qui se sont engagés », a précisé François Portugal.

Une activité soutenue

Malgré le contexte de pandémie, la station a réalisé 96 sorties. « 24 de sauvetage, 32 de transport sanitaire, 19 exercices et 21 sorties de services : dispersion de cendres, manifestations diverses et dépannage en tous genres comme lors de la panne de courant à Houat quand nous y avons acheminé des techniciens ou lorsque, contributeurs au dispositif de vaccination anti Covid 19, nous avons transporté les équipes de vaccination à deux reprises ». Soit huit sorties par mois. À ce jour, la station est déjà intervenue à 21 reprises.

Des bénévoles en voie de professionnalisation

Une feuille de route Cap 2030 a été signée, le 11 décembre 2020, entre L'État, par la ministre de la Mer, Annick Girardin, et la SNSM, par son président national, Emmanuel de Oliveira.

Elle induit le renforcement des formations des sauveteurs, pour obtenir, sur leur temps disponible, les qualifications de haut niveau nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, qu'il s'agisse de la navigation par tous les temps, de la recherche et de la récupération des naufragés en toute sécurité, ou des premiers secours. « Nous réfléchissons à un grand plan de formation pour nos membres ».

Un financement précaire

Si la subvention annuelle de l'État aux stations de la SNSM est passée de 6 à 10, 5 M d'euros, la station de Belle Île est toujours à la recherche de financements, via la vente de produits dérivés notamment. « Nous aurons à participer à hauteur de 20 % à l'acquisition d'un nouveau bateau d'ici 10 ans. Nous anticipons ».